

République Française
Département des
Pyrénées-Atlantiques



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2025**

DELIBERATION N°01 - DCM-20250917-01

**Nombre de
membres en
exercice : 29**

Présents : 18
Votants : 26
Pour : 21
Contre : -
Abstentions : 5*

* Mme Martine
BECRET, Mme
Marie-Ange
THEBAUD,
M. Christophe
MARTIN,
M. Jérôme RANCE,
M. Frédéric BILLARD

**Objet :
Décision
modificative n°2**

L'an deux mille-vingt-cinq, le dix-sept septembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 10 septembre 2025

Membres présents :

M. Francis GONZALEZ, M. Gilles LASSABE, M. José DOS SANTOS, Mme Laurence GUYONNIE, M. Patrick ACEDO, M. Jean-Marie GUTIERREZ, M. Jean-Pierre CAZAUX, M. Alain DARTIGUES, Mme Catherine DUPIN, Mme Simone PUYO, M. Jean-Pierre ALPHA, Mme Catherine DUFOR, Mme Céline DOS SANTOS, Mme Marie-Ange THEBAUD, M. Christophe MARTIN, Mme Hélène ETCHENIQUE, M. Jérôme RANCE, M. Frédéric BILLARD.

Membres représentés par pouvoir :

Mme Marie-José ROQUES donne pouvoir à M. Francis GONZALEZ
Mme Monia EVENE-MATEO donne pouvoir à Mme Céline DOS SANTOS
Mme Sandrine DARRIGUES donne pouvoir à Mme Catherine DUFOR
M. Xavier BAYLAC donne pouvoir à Mme Laurence GUYONNIE
Mme Alexandra VALETTE donne pouvoir à M. Jean-Marie GUTIERREZ
M. Eric DEITIEUX donne pouvoir à M. Alain DARTIGUES
Mme Martine BECRET donne pouvoir à M. Christophe MARTIN
M. Dominique LAVIGNE donne pouvoir à Mme Hélène ETCHENIQUE

Membres absents :

M. Jonathan DARRIGADE
Mme Jennifer WEBER
M. Bastien GERY

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre ALPHA

Rapporteur : Monsieur Francis GONZALEZ, Maire

Monsieur le Maire explique la nécessité de procéder à une décision modificative (DM) n°2 afin d'augmenter les crédits ouverts sur certaines opérations d'équipement :
Quatre augmentations de crédits sur les dépenses d'investissement pour un total de 87 000€ :

- Opération 107 Ecole Paul Langevin : + 10 000€ (étude, relevé et création de plans)
- Opération 113 Bâtiments communaux : + 35 000€ (Gare : aménagement bureaux Police Municipale)
- Opération 34 Voirie et réseaux : + 10 000€ (travaux d'urgence)

-Opération 91 Acquisition de biens :

+ 17 000€ (remplacement ordinateurs/passage Windows11)

+15 000€ (remplacement voiturette cimetière)

Afin d'équilibrer la section d'investissement, il est nécessaire d'augmenter l'emprunt de 87 000€ (en recettes – emprunt nouveau).

Ainsi la Décision Modificative n° 2 est équilibrée en investissement.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap) – Fonction – Opération	Montant	Article (Chap) – Fonction – Opération	Montant
2031 (20) – 212 – 107 : Frais d'études	10 000	1641 (16) – 01 : Emprunts en euros	87 000
21318 (21) – 510 – 113 : Autres bâtiments	35 000		
2151 (21) – 845 – 34 : Réseaux de voirie	10 000		
21828 (21) – 025 – 91 : Autres matériels de transport	15 000		
21838 (21) – 020 – 91 : Autre matériel informatique	17 000		
	87 000		87 000
Total Dépenses		Total Recettes	87 000

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la Décision Modificative n°2 telle qu'exposée ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 17/09/2025

Le Maire,
M. Francis GONZALEZ



Le Secrétaire,
M. Jean-Pierre ALPHA